

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le vingt-sixième jour de mars deux-mille-dix-huit, les élus étant tous présents, renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ORDRE DU JOUR

Rés. 18-051

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 acceptation démission J.Jacques & engagement V.Champagne

4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 dépôt et acceptation du rapport annuel année 5 du SCRI

5.0 VARIA

5.1 170 rue Princ; élargissement de rue av Ste-Marie

5.2 rés. clés local de garde d'archives

5.3 cire grande salle

5.4 heures supplémentaires YBeaudoin

5.5 2^e projet AgriEsprit

5.6 chauffage bâtisses municipales

5.7 3^e ordinateur

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 acceptation démission J.Jacques & engagement V.Champagne

Rés. 18-052

ATTENDU QUE Mme Johanne Jacques nous a informé qu'elle quittait ses fonctions d'adjointe-administrative en date du 8 février 2018;

ATTENDU QUE le poste est vacant depuis et qu'une offre d'emploi a été affichée;

ATTENDU QUE les services de la firme PME Partenaires ont été retenus pour assistance au recrutement;

ATTENDU QU'après analyse, le conseil est venu à la conclusion que Mme Vicky Champagne rencontrait les exigences du poste;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : André Drouin

QUE Mme Vicky Champagne soit embauchée à titre d'adjointe administrative au tarif horaire de 17.50\$. Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois. Une majoration de .75cents après avoir complété la période d'essai est prévue et par la suite, à compter de janvier 2019, les augmentations annuelles accordés aux employés s'appliqueront.

ADOPTÉE

Note : M. Gino Giroux élu au poste no 1 n'a aucunement participé au processus de sélection, une personne ayant déposé sa candidature le plaçait en position de conflit d'intérêt.

4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 dépôt et acceptation du rapport annuel année 5 du SCRI

Rés. 18-053

PLAN DE MISE EN ŒUVRE ANNÉE 5 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie du service incendie de la Haute-Beauce, du plan de mise en œuvre pour l'année 5 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte le rapport de mise en œuvre année 5 du schéma de couverture de risques et qu'il soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

5.0 VARIA

5.1 170 rue Princ; élargissement de rue av Ste-Marie

Aucune résolution n'est adoptée car aucun changement aux plans initiaux

5.2 local de garde d'archives

Rés. 18-054

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE les personnes autorisées à posséder la clé du local où sont entreposées les archives sont les suivantes :

Mme Renée Mathieu, dir-gén/sec-trés. responsable de la garde des archives

Mme Vicky Champagne, adjointe adm.

M. Francis Bélanger, maire

Cette résolution vient donc enlever l'entière responsabilité à la directrice-générale de la garde des archives, la responsabilité étant partagée.

ADOPTÉE

5.3 cire grande salle

Des informations seront prises à ce sujet

5.4 heures supplémentaires YBeaudoin

Une entente sera validée avec lui

5.5 2^e projet AgriEsprit

Aucune résolution n'est adoptée en ce sens

5.6 chauffage bâtisses municipales

Dossier à venir

5.7 3^e ordinateur

Rés. 18-055

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ACHAT D'UN ORDINATEUR ET ACCESSOIRES

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE l'achat d'un 3^e poste d'ordinateur soit autorisé, ainsi que 2 écrans 22", ajout de RAM sur 1 poste ainsi que logiciels d'usage. Une dépense de 1 700\$ + taxes est prévue à cet effet.

ADOPTÉE

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.